Ceci n'est pas une armoire... : débat entre Marie-Anne Prenant, Blaise Junod et François-Joseph Z'Graggen

Autor(en): **Petit-Pierre, Marie-Christine / Prenant, Marie-Anne / Junod, Blaise**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **72 (2000)**

Heft 6

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-129821

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CECI N'EST PAS UNE ARMOIRE...

Des armoires dans un logement, il n'y en a jamais assez, ou tout au moins des espaces de rangements. Dans les anciens appartements les cuisines, les chambres à coucher, de grandes armoires, remplies d'odeurs captives du bois, faisaient partie des murs. Les espaces se sont rétrécis, les armoires ont disparu, au nom du libre choix de l'habitant, au nom de la rationalisation ou même du rationnement. Alors que le tout encastré est devenu loi dans les cuisines et les salle de bains, les armoires ont acquis leur indépendance dans les autres pièces. Cela représente-t-il une liberté supplémentaire pour l'usager qui peut disposer les armoires comme il l'entend ou est-ce un gain caché pour le promoteur ? Les questions sont multiples, les réponses également. Trois architectes en débattent : Marie-Anne Prenat, Blaise Junod et François-Joseph Z'Graggen.

Habitation : Comment l'architecte doit-il gérer la neutralité du plan, combien de variantes d'occupation d'une pièce, et en particulier de l'emplacement des armoires, imaginer ?

Marie-Anne Prenat : On peut remarquer dans les plans actuels que la chambre type est organisée de telle manière que l'emplacement de l'armoire, juste derrière la porte, et celle du lit, désigné par la prise électrique, est déjà défini. Pour des questions de coûts, l'espace à disposition est petit, il reste très peu de liberté. Par contre les armoires et les rangements intégrés sont éminemment utiles quand, dans certains cas, il s'agit de protéger et mettre en valeur des espaces, lire le volume d'un séjour, gérer les rangements quand ils se rapprochent de la fenêtre etc...Car la qualité de l'espace se lit immédiatement s'il n'est pas encombré de meubles hauts ou bas.

François-Joseph Z'Graggen : Prenons l'exemple d'un bateau, le plan n'est pas du tout neutre, il est même si strictement défini qu'il en est figé. Le logement doit être plus riche que cela. On ne peut pas standardiser les fonctions de l'habitation à ce point.

Source. Bulthaup

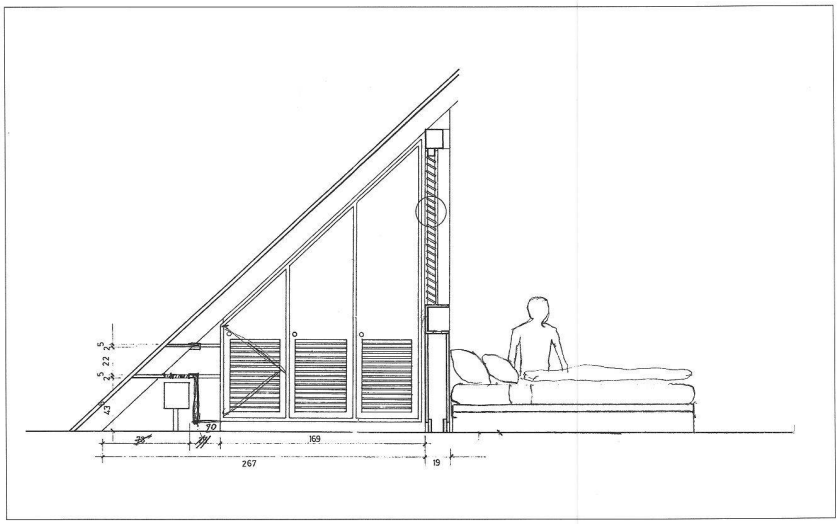

Garde-robe organisée dans une sous-pente, deux alcôves, une pour Madame et une pour Monsieur

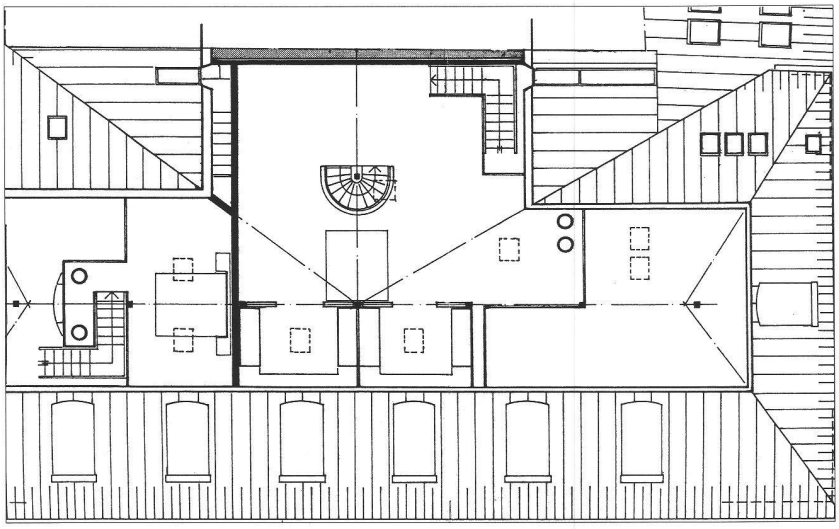

Néanmoins, dans les petites surfaces, l'armoire fixe me semble plus intéressante. On va ainsi vers un travail d'architecte plus abouti en essayant d'optimiser l'occupation de la chambre. Il faut plus de place pour pouvoir jouer d'une armoire mobile.

H :Dans le cas d'un grand espace, vaut-il mieux avoir des armoires fixes ou un volume libre, duquel l'usager peut disposer à sa guise?

M-A.P. : Dans certaines réalisations d'aujourd'hui, on voit poindre les rangements intégrés de deux sortes: celui qui est intégré aux espaces murs (pied de soupente, mur à fonction de rangement ou mur-armoire, et celui objet/bloc multi-rangements placé dans l'espace. Ce dernier est un prétexte à la mise en valeur des volumes, des murs, de l'espace lui-même. En réalité cette dernière conception est moins fonctionnelle et plutôt provocatrice d'une réflexion sur l'espace, propre à l'architecte, laissant l'usager perplexe sur ses possibilités et sa liberté d'aménager son appartement. Elle lui impose un système. D'ailleurs ce genre de proposition ne peut s'intégrer que dans des logements type loft, ou espaces libres, alors que le logement social, comme il est encore aujourd'hui conçu, prédéfini et cloisonné appelle plus volontiers des rangements intégrés.

Blaise Junod : Pour moi la notion de qualité de l'espace est importante. Dans une transformation dont je me suis occupé, la suppression d'un couloir d'1, 50 mètres de large, dans lequel des armoires avaient été rajoutées, a énormément amélioré la qualité de logement et d'espace. Pourtant l'appartement était immense. Lorsque l'on met une armoire, mobile ou fixe, dans un bel espace, bien lisible, ce sera au détriment de cette qualité. L'art d'insérer des armoires est difficile. C'est malgré tout la bonne tendance car l'armoire mobile est un faux mobilier. C'est un local de service au même titre que les gaines pour les installations techniques. C'est un espace servant et non servi.

H :L'idéal pour un architecte c'est certainement qu'il n'y ait rien pour masquer l'espace qu'il a créé. Pour l'habitant en revanche le besoin en lieux de rangement est bien réel.

B.J : Je ne dénie pas ce besoin et préfère de beaucoup que l'on essaie d'insérer dans le plan une bonne quantité de rangements fixes.

F-J.Z : Donc le plan moderne qui a gagné des mètres carrés en supprimant les armoires vise à optimaliser le rendement, et non à augmenter sa multifonctionnalité. De ce point de vue, le SEL est à la fois critiquable et respectable dans la mesure où les mètres carrés des armoires entrent dans le calcul de la surface du séjour mais qu'il n'impose pas de surface de rangement, à l'exception de la cuisine.

B.J : Les logements devraient offrir des espaces de rangement intégrés mais pas les cuisines qui devraient, elles, être conçues avec des éléments mobiles, c'est d'ailleurs la tendance actuelle.
Ca me semble plus pertinent de laisser l'usager acquérir sa cuisine et en disposer, la raccorder lui-même et lui offrir des espaces de rangement intégrés que l'inverse.

M-A.P : Cela pose un problème de sécurité au maître de l'ouvrage. La cuisine étant un lieu où il y a de l'eau, de l'électricité, il donnera moins facilement l'autorisation à l'habitant de l'installer que de choisir des armoires.....

H : C'est aussi compliqué. Monsieur Tout-le-Monde qui a déménagé de nombreuses fois et qui arrive dans un

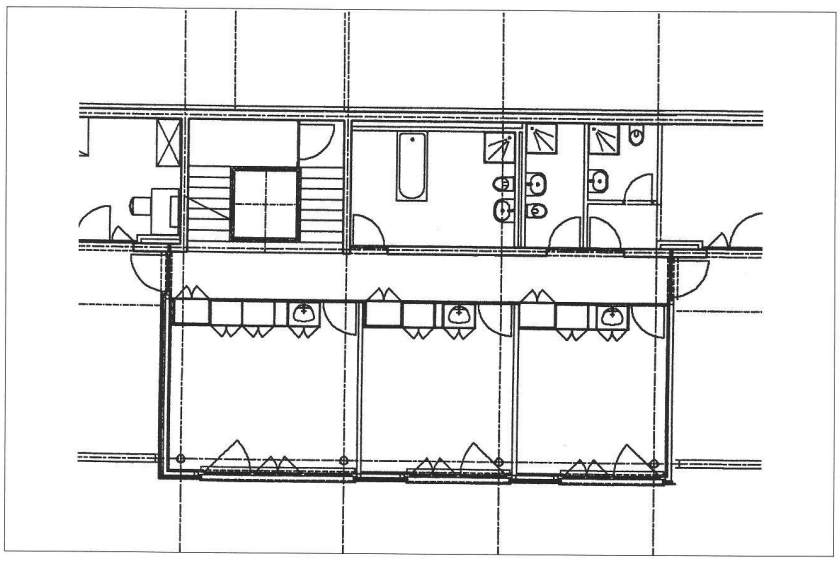

La «paroi armoire» de chaque chambre qui devient objet dansl'espace au séjour

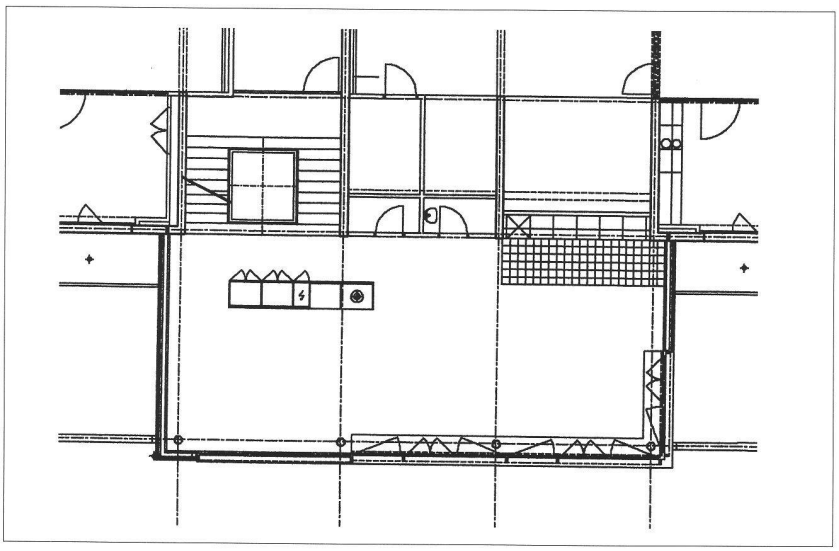

appartement où il va habiter pendant un temps limité, a-t-il vraiment envie de monter sa cuisine?

B.J : Il l'amène comme il amène sa table et ses chaises.

F-J.Z : C'est un système qui existe depuis longtemps à Genève. En Allemagne aussi on a actuellement tendance à ne plus équiper les cuisines. Il y a un point d'eau, avec ou sans évier, que n'importe qui est capable de raccorder. Les salles de bains n'ont qu'un carrelage au sol et les murs sont peints, comme en France également. Et quand les locataires partent, ils demandent une reprise pour le travail effectué. Cette évolution vers un équipement minimal devrait permettre d'offrir des loyers plus bas. En tout état de cause l'exemple allemand, et genevois, intéresse l'Office fédéral du logement. Car la maniaquerie des finitions qui prévaut en Suisse renchérit beaucoup le logement qui tient une part trop élevée dans l'économie des ménages.

H : N'est -ce pas un paradoxe au moment même où le marché du travail exige une mobilité accrue de la population? On peut aussi s'interroger sur le système de la reprise qui fonctionne surtout quand il y a pénurie de logement.

F-J.Z : Non, dans la mesure où s'est une forme.....il faut trouver un juste milieu, et on va le trouver.

H : Pour les personnes à petit budget, une reprise, un équipement de cuisine, représentent des dépenses énormes. Il ne faut pas oublier que, malgré l'embellie économique, on va vers une paupérisation d'une partie de la population.

M-A.P. : L'amortissement de l'équipement d'une cuisine bon marché représente 100 francs par mois. Ceci dit il faut reconnaître qu'une cuisine équipée représente une facilité pour le locataire.

B.J : Quand je parle de cuisine il ne s'agit pas de bloc cuisine aménagé mais de cuisine mobile aussi mobile que n'importe quel autre meuble de la maison. L'évier peut être intégré à une table que l'on emmène avec soi. Il peut être posé au milieu d'une pièce, ce qui donne énormément de liberté dans l'aménagement. On trouve cette tendance chez des distributeurs aussi bon marché qu'IKEA ainsi que dans les équipements de laboratoire les plus évolués, c'est dans l'air du temps et cela me semble mieux fondé que tout le domaine des armoires mobiles. Car l'aménagement de la grosse armoire n'offre qu'une fausse mobilité, on ne sait jamais que faire de ces immenses bâtiments dans le bâtiment.

H : N'y a-t-il pas une contradiction entre l'idée d'intégrer certaines fonctions n'appartenant pas au mobilier, comme les espaces de rangement, et rendre mobile la cuisine qui l'est moins à priori? l'évier ou la hotte de ventilation, la cuisinière ne semblent pas très intéressant à déménager.

B.J. : Non, le meuble est mobile par définition. Ce sont des objets sur lesquels on agit, c'est tout autre chose qu'une armoire. Il y en a d'ailleurs un certain nombre dans une cuisine, elles peuvent être intégrées au bâtiment mais le reste non.

M-A.P : L'armoire a remplacé l'office pour la cuisine. Comme elle s'est substituée à l'ancienne garde-robe qui était extraordinaire. Un espace merveilleux de choix, on y respire. L'armoire d'aujourd'hui c'est la portion congrue de la garde-robe. Dans les logements privés les gens redemandent de tels espaces, les

Américains en raffolent. Et les Anglo-saxons d'une manière générale ont besoin des espaces bains, des espaces garde-robe qui sont splendides et ont pratiquement plus d'importance que leur cuisine. Cela correspond à un besoin de bien-être.

B.J. : Les équipements sanitaires, évier ou baignoire, se sont figés en raison de l'exiguïté des locaux. Quand on veut mettre une baignoire dans un tout petit espace, elle est forcément collée au mur, alors on la scelle, l'entretien est ainsi plus facile. Le vrai luxe consisterait à considérer la baignoire comme un objet et la mettre au milieu d'une pièce. On peut voir cette disposition dans les hôpitaux.

H : Quel est l'intérêt de redonner leur fonction de meuble à tous ces objets actuellement encastrés ?

B.J. : Cela permet de valoriser l'espace. Une petite salle de bains avec une baignoire centrale sous laquelle le sol est visible, donne une plus grande sensation de place. Autrefois le lavabo était sur une crédence. On voit resurgir ce genre de meuble. Malgré tout, tant que la salle de bains reste un espace exigu ça n'a pas de sens d'y coincer des objets mobiles.

F-J.Z : Il y a aussi des questions d'intimité. Si un célibataire peut avoir une baignoire au milieu d'une pièce à vivre, ce n'est plus possible pour une famille. Si bien que ce n'est pas la baignoire qu'il faut considérer comme un meuble mais toute la salle de bains, compactée, que l'on peut placer dans différents points de l'appartement pour peu qu'il y ait des raccords. Salle de bains et cuisine seraient conçues comme des boîtes translucides que l'on peut déplacer. Un module fonctionnel, très spécifique, ce qui permet de lire l'espace et de le vivre.

H : C'est un escamotage, à l'opposé de la revalorisation de l'objet.

B.J. : C'est valable pour la douche qui est un local et non un meuble. On pourrait l'intégrer dans le logement, comme une armoire. Mais au plan de l'économie je crois pas que ce soit une bonne idée de demander aux gens de bricoler leur carrelage par exemple. Mais qu'on leur donne assez d'espace non équipé, avec les raccordements nécessaires. Ils peuvent ainsi apporter leur baignoire, leur lavabo, leur cuisine.

H : Il y a tout de même un aspect pratique à envisager. L'entretien d'une cuisine ou d'une salle de bains est beaucoup plus aisé quand les meubles sont encastrés.

B.J. : C'est pourtant une tendance bien réelle. On libère la cuisine laboratoire unifonctionnelle et localisée dans un seul endroit. On revient d'ailleurs aux grandes pièces pour les cuisines.

M-A.P : C'est le retour vers le lieu de l'expérience qu'on partage avec les copains. C'est plus facile dans la cuisine que dans la salle de bains…..

H : Cette interprétation de la salle de bains et de la cuisine suppose soit que l'espace à disposition est important, soit que les habitants sont peu nombreux. Mais quelle serait le minimum d'espace de rangement à prévoir pour une famille standard ?

M-A.P : Un placard par chambre d'enfant ou du moins un certain nombre d'équipements intégrés. Mais il faut aussi des locaux fonctionnels de manière à laisser une immense liberté dans les espaces de vie.

B.J. : Il faut un placard par pièce, c'est un lieu de rangement personnel. Il faut aussi des placard neutres placés plutôt dans des espaces de circulation.

Propos recueillis par
Marie-Christine Petit-Pierre
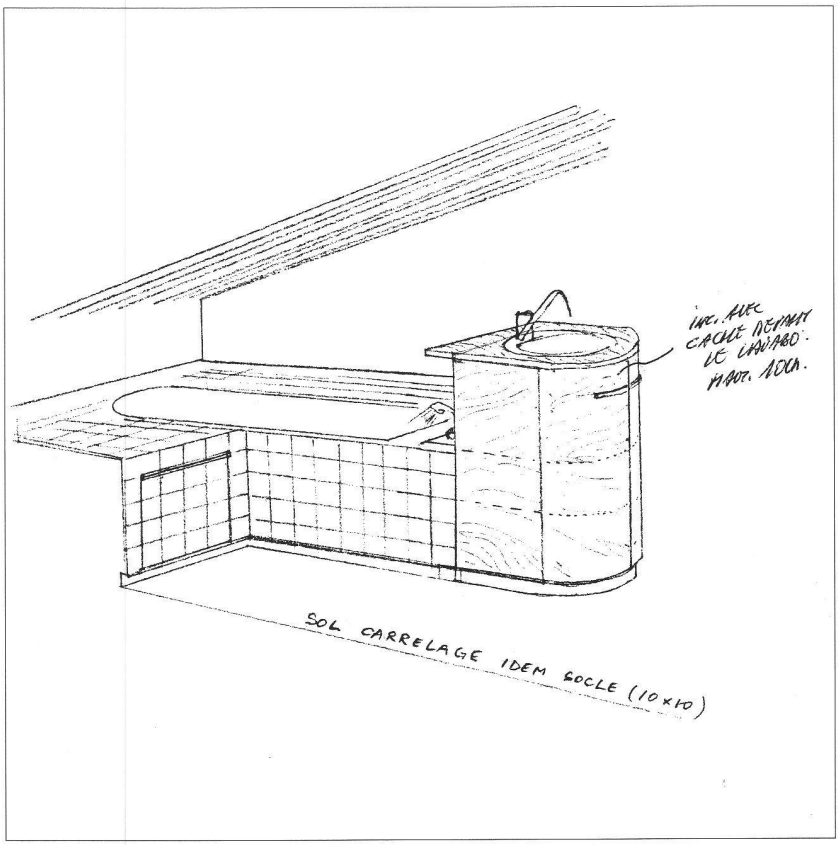
Salle de bain objet